

Zeitschrift: Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista svizzera delle corali = Revista dals chors svizzers

Herausgeber: Schweizerische Chorvereinigung

Band: - (1993)

Heft: 6

Rubrik: Assemblée des délégués de l'USC : un reportage consacré aux Romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Assemblée des délégués de l'USC

Un reportage consacré aux Romands

Les délégués de l'USC s'étaient donné rendez-vous à Locarno, le 24 avril dernier, pour leur assemblée bisannuelle.

Elle débuta, comme il se doit, par de la musique et c'est un orchestre de jeunes, et de tout jeunes, qui interpréta des oeuvres du répertoire classique, dont la dernière, l'Ode à la Joie de la 9e symphonie de Beethoven, fut chantée par le public avec accompagnement de l'orchestre.

Selon les dispositions statutaires, chaque association cantonale avait désigné trois délégués, plus un par 1'000 membres et un délégué supplémentaire si l'effectif restant s'élevait à 500 membres, plus le Comité directeur, le Comité central et la Commission de musique. 169 personnes étaient présentes et 137 avaient le droit de vote. Toutes les associations cantonales étaient représentées.

Après les salutations d'usage adressées dans les quatre langues nationales par Mme. M. Deplazes, en romanche et en italien, par M. F. Dupertuis, en français et M. E. Kleiner, en allemand, l'ordre du jour put être entamé et les divers points acceptés à l'unanimité. Notons toutefois que les cotisations sont portées à fr. 2.50 par membre et que les abonnements obligatoires pour la revue s'élèvent toujours à deux par société, ce qui n'empêche pas les abonnements individuels, bien entendu.

Parvenus allègrement au point 9, les délégués avaient pour tâche d'élire le Comité directeur et la Commission de musique. Le président central. M. E. Kleiner, le vice-président, M.F. Dupertuis et M. B. Stolz, responsable des relations extérieures, ont démissionné. M. E. Kleiner ayant fait l'objet de deux réélections successives ne pouvait plus briguer un nouveau mandat. La Commission de musique qui doit comporter 10 membres (9 auparavant), se voit enrichie de Mme. Hanni Vögeli de Schaffhouse et de M. Hans Bögli du canton de Thurgovie. Quant à l'office de contrôle, M. J.-Cl. Aubert du Solliat (VD) remplace M. R. Roulin.



L'ancien Comité directeur

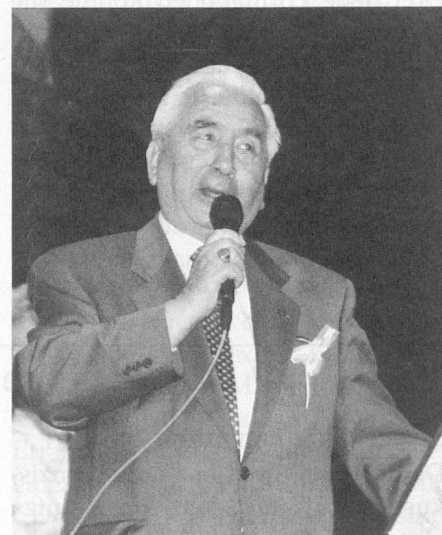
L'USC a à sa tête et pour la première fois depuis sa fondation, un Romand en la personne de M. Jean-Pierre Salamin de Sion. Son élection fut joyeusement et sympathiquement arrosée d'un des meilleurs fendants à l'issue de l'assemblée. Il faut avoir la générosité des Valaisans pour organiser une telle «fête», le mot n'est pas trop fort. C'était bien la première fois aussi que les délégués pouvaient fraterniser autour d'un verre apporté le matin même des hauteurs de Savièse par le «fan club» du nouveau président venu en masse l'accompagner, puis l'acclamer.

Suivit la nomination de cinq membres d'honneur et parmi ceux-ci un Romand, M. Frédéric Dupertuis, qui reçut cette distinction en reconnaissance «de son soutien à l'art choral suisse comme membre du Comité directeur et vice-président de 1985 à 1993». Il faut également ajouter que M. F. Dupertuis a fonctionné comme un véritable trait d'union entre la Suisse alémanique et la Romandie. Ses efforts sont justement récompensés.

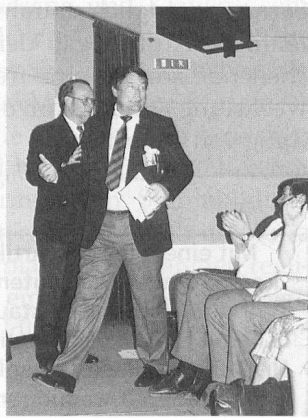
La ville de Locarno avait invité les participants à une réception au Castello Visconteo où là encore chacun put goûter au vin tessinois.

La soirée était réservée à la partie officielle. Banquet et discours rassasièrent les convives. Et puis il y eut danse jusque tard dans la nuit en attendant la prochaine assemblée en 1995, en Romandie sûrement.

Ronald Rohrer



Avec sa verve habituelle, M. Frédéric Dupertuis adresse à l'Assemblée des délégués ses remerciements et ceux de ses collègues pour leur nomination en tant que membres d'honneur.



Le nouveau président prend son élan